

## Acte à classer

del\_0040\_2024\_b

1 2 3 4 5 6  
En préparation Pour signature Prêt à transmettre En attente retour > AR reçu < Classé  
Préfecture

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-04-26T16-20-00.00 ( MI252664652 )

### Identifiant unique de l'acte :

027-200065787-20240426-del\_0040\_2024\_b-BF ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : del\_0040\_2024\_Adooption du Budget Primitif 2024 -Budget  
SPANC

Date de décision : 26/04/2024



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

### Identifiant unique de l'acte

antérieur :

Acte : [pesallpjdobBP2024BP83\\_83...](#) Multicanal : Non

### Pièces jointes :

[del\\_0040\\_2024\\_Ad...  
du Budget Primitif  
2024 -Budget  
SPANC.PDF](#) Type PJ : 70\_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/04/24 à 16:20

Par BUNEL Nadège

Transmis

Date 26/04/24 à 16:20

Par BUNEL Nadège

Accusé de réception

Date 26/04/24 à 16:25

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	42
Votants par procuration	9
Absents	14
Total des votes	51

## 7. Finances locales

### 7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du deux avril 2024 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courrel.

**TITULAIRES PRESENTS** : Mme DE ANDRES, M. FOURNIER, M. BOUCHER, M. BISSON, Mme ROULAND, Mme GILBERT, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, Mme DUTILLOY, Mme ROSA, M. BEAUDOUIN, Mme DUVAL, Mme MONLON, M. LEFRANCOIS, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. ANFRAY, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIE

**TITULAIRES EXCUSES** : M. GIRARD, Mme DA SILVA, M. LEROY, M. DUMESNIL, M. BARRE, Mme LOUVEL, M BURET, Mme CABOT, M. DUCLOS, Mme QUESNEY, Mme BOQUET, Mme BINET, M. SENINCK, M. BAPTIST

**SUPPLEANTS PRESENTS** M. BESSARD, Mme DUHAMEL, M. MEAUDE, M. DUCLOS, Mme QUEVAL, M. VETEL

**PROCURATIONS** : M. GIRARD à M. TIHY, Mme DA SILVA à M. BESSARD, M. LEROY à M. COUREL, M. DUSMENIL à M. SIMON, M. BARRE à M. MEAUDE, Mme LOUVEL à M. DARMOIS, M. BURET à Mme DUTILLOY, M. DUCLOS à Mme GAUTIER, Mme BOQUET à Mme QUEVAL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. BONVOISIN

### Del\_0040\_2024 Adoption du Budget Primitif 2024 –Budget SPANC

La présente délibération a vocation à synthétiser les données de la maquette budgétaire qui répond au cadre légal des instructions comptables et budgétaires.

Le budget primitif de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle est voté par chapitres avec reprise des résultats et restes à réaliser 2023 puisque le compte de gestion et le compte administratif ont été approuvés lors de la présente séance.

Les dépenses et recettes inscrites s'appuient sur les orientations budgétaires présentées lors de la Commission Finances du 25 mars 2024.

Le budget primitif 2024 s'équilibre à 505 046.17 € pour la section de fonctionnement et à 96 199.83 € pour la section d'investissement soit un budget total de 601 246 € avec reprise de résultat.

Présentation générale du budget :

Recettes de fonctionnement	Montants à inscrire au BP 2024
Chap. 70 – Ventes produits fabriqués et prestations de services	199 000 €
Chap. 002 – Excédent antérieur reporté	306 046.17 €
<b>TOTAL</b>	<b>505 046.17 €</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

- ❖ **Les ventes de produits fabriqués et prestations de services (chapitre 70)**, pour la somme de 199 000 euros de redevance assainissement non collective facturée aux usagers.
- ❖ **Excédent antérieur reporté (chapitre 002)**, pour la somme de 306 046.17 €

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>Montants à inscrire au BP 2024</b>
Chap. 011 – Charges à caractère général	159 375.62 €
Chap. 012 – Charges de personnel	197 283 €
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante	55 100 €
Chap. 67 – Charges exceptionnelles	72 000 €
Chap. 68 – Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	220 €
Chap. 042 – Opérations d'ordre budgétaire entre sections	21 067.55 €
<b>TOTAL</b>	<b>505 046.17 €</b>

- ❖ **Les charges à caractère général (chapitre 011)**, pour 159 375.62 euros, comprennent les charges diverses de fonctionnement du service, comme les fluides, les contrats, le carburant, fournitures diverses.
- ❖ **Les charges de personnel (chapitre 012)** sont prévues pour 197 283 euros.
- ❖ **Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)** sont prévues pour 55 100 euros correspondant aux admissions non-valeur, les créances éteintes, ainsi que les charges diverses du service.
- ❖ **Les charges exceptionnelles (chapitre 67)** sont prévues pour 72 000 euros, de prévision pour les régularisation d'écritures sur exercice antérieur.
- ❖ **Les dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (chapitre 68)** sont de l'ordre de 220 euros, pour les dépréciations de créances.
- ❖ **Les opérations d'ordre patrimoniales (chapitre 042)** seront de 21 067.55 euros.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	Restes à réaliser N-1	Montants à inscrire au BP 2024
Chap. 20 – Immobilisations incorporelles		500 €
Chap. 21 – Immobilisations corporelles		49 049.92 €
Chap. 23 – Immobilisations en cours		46 649.91 €
<b>TOTAL</b>		<b>96 199.83 €</b>

- ❖ Les immobilisations incorporelles (chapitre 20), pour 500 euros de logiciel métiers.
- ❖ Les immobilisations corporelles (chapitre 21), prévues pour 49 049.92 euros, reprenant le renouvellement du matériel informatique et téléphonique, kit de dépannage pompe de relevage.
- ❖ Les immobilisations en cours (chapitre 23), pour 46 649.91 euros.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	Restes à réaliser N-1	Montants à inscrire au BP 2024
Chap. 10 – Dotations, fonds divers et réserves		393 €
Chap. 45 – Comptabilité distincte partagée	18 573 €	
Chap. 040 – Opération d'ordre budgétaire entre sections		21 067.55 €
Chap. 001 – Virement de la section de fonctionnement		56 166.28 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 573 €</b>	<b>77 626.83 €</b>

- ❖ Les dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10), pour 393 euros, de FCTVA.
- ❖ Opération d'ordre budgétaire (chapitre 040), pour 21 067.55 euros d'amortissement des biens.
- ❖ Virement de la section de fonctionnement (chapitre 001), pour la somme 56 166.28 euros.

*Aussi, et au regard de ce qui précède :*

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU l'article L.5211-36 du CGCT prévoyant, sous réserve des dispositions qui leur sont propres, que les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale,

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 25 mars 2024,

*Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré  
À l'unanimité,  
Décide,*

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2024 du Budget annexe SPANC avec la reprise des résultats et les restes à réaliser 2023, à hauteur de 505 046.17 € en fonctionnement et à hauteur de 96 199.83 € en investissement

Pont-Audemer, le 15 avril 2024  
le Président

qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL

